

ARTIFICIALISATION ET CONSOMMATION DES ESPACES NATURELS
AGRICOLES ET FORESTIERS EN ILLE-ET-VILAINE

Une consommation d'espace élevée en Ile-et-Vilaine liée au dynamisme démographique et économique

PÉRIODE 2006 À 2015 ¹

Enjeu fort pour l'évolution de nos territoires, la volonté de réduction de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers impacte fortement les réflexions en matière d'aménagement de l'espace et d'économie, notamment agricole. Cette note a pour objectif de faire le bilan des évolutions de consommation d'espaces sur la dernière décennie à l'échelle de l'Ile-et-Vilaine. Elle met en perspective ces résultats au regard des dynamiques démographiques et permet des comparaisons à l'échelle du département d'Ile-et-Vilaine.



À L'ÉCHELLE NATIONALE, L'ILLE-ET-VILAINE APPARTIEN AUX ZONES À FORTES PRESSIONS PÉRIURBAINES

Le département d'Ile-et-Vilaine, comme l'ensemble de la façade ouest de la France ou la côte méditerranéenne, fait partie des secteurs où la pression sur les espaces agricoles, naturels et forestiers est importante. C'est un territoire qui se développe et qui est en croissance démographique continue, d'où une consommation d'espace pour l'habitat, l'accueil d'entreprises mais aussi des infrastructures, comme la nouvelle ligne à grande vitesse par exemple.

L'analyse conduite sur la base des fichiers fonciers par le Cerema² entre 2006 et 2015 fait ressortir qu'à l'échelle nationale, ces zones à forte pression sont surtout des zones périurbaines et littorales, autour d'agglomérations en forte croissance. Cette consommation d'espace est importante en Bretagne et la Région est très touchée par le phénomène en cumulant un nombre important de zones littorales et une capitale régionale en forte expansion. Cela concerne tout le grand ouest d'une manière générale, à l'exception du centre Bretagne.

¹ D'après les fichiers fonciers retraités par le CEREMA.

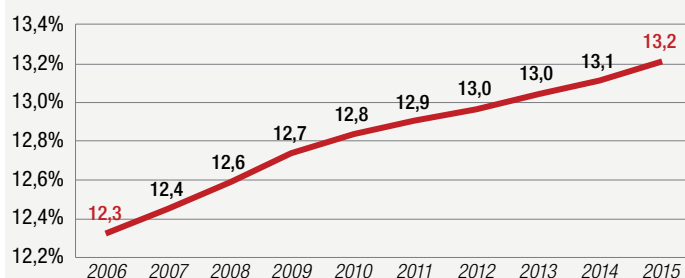
² Voir méthodologie d'analyse p.5.

UNE CONSOMMATION IMPORTANTE EN LIEN AVEC LA DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

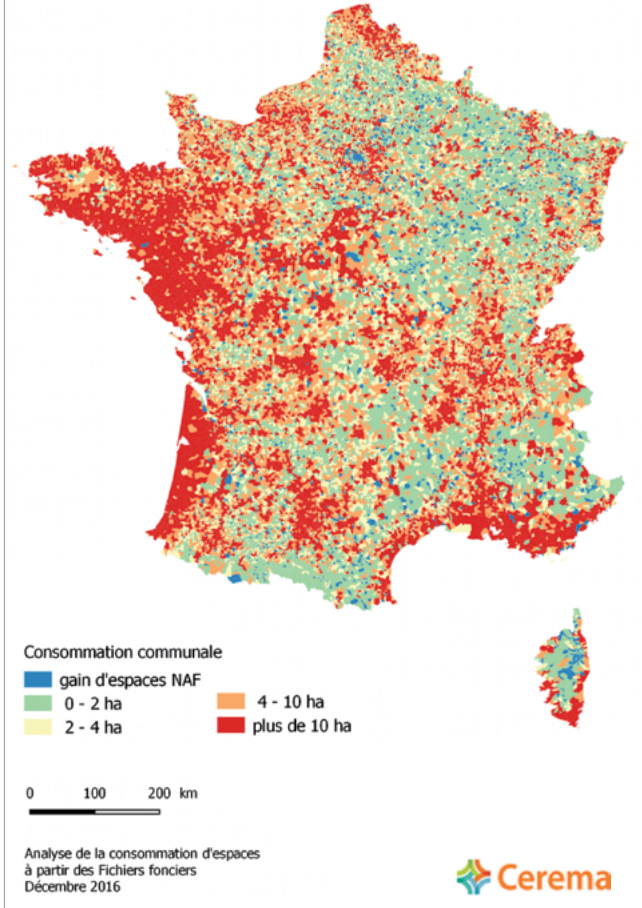
Près de 6 100 hectares ont été artificialisés entre 2006 et 2015 sur le département selon les données des fichiers fonciers, la part artificialisée passant de 12,3 % à 13,2 % sur la décennie. L'Ile-et-Vilaine a connu une artificialisation importante qui correspond à 0,89 % de son territoire, soit un taux de consommation sur la période de 7,2 % des espaces NAF³. Dans le même temps, la population breïtillienne a progressé de près de 86 400 habitants. Comparativement le taux d'évolution de la population est de 9,1 %. Les activités économiques et l'emploi ont également connu un dynamisme plus important qu'à l'échelle nationale. La consommation d'espace NAF national de l'Ile-et-Vilaine est de 2,4 % alors que le département représente 1,2 % du territoire et 1,4 % des espaces NAF. La consommation est deux fois supérieure à la moyenne nationale.

³ Espaces NAF : naturel, agricole, forestier.

ÉVOLUTION DES SURFACES ARTIFICIALISÉES EN ILLE-ET-VILAINE

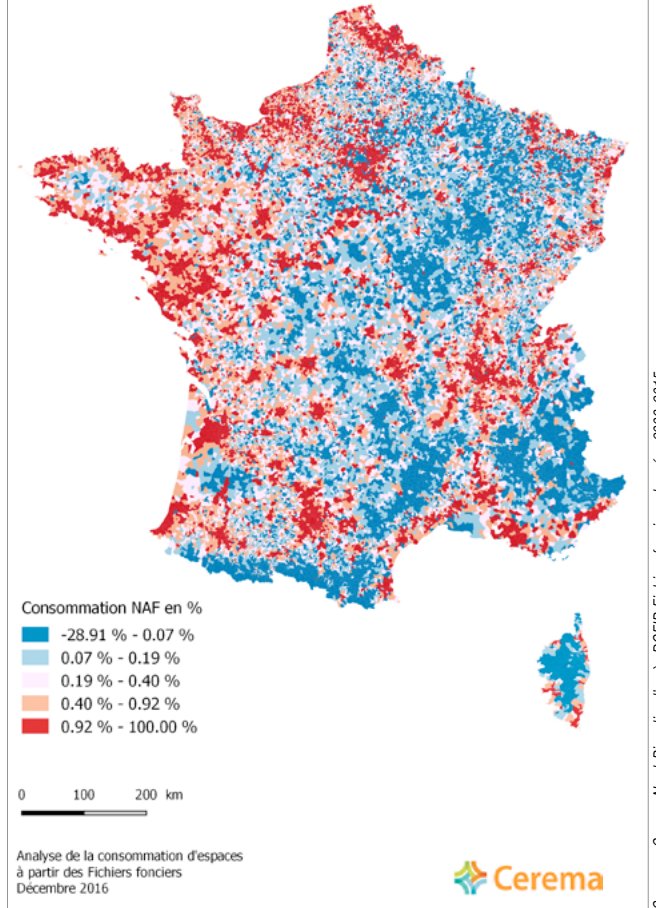


CONSOMMATION COMMUNALE DES ESPACES NAF
Entre 2006 et 2015 (en ha)



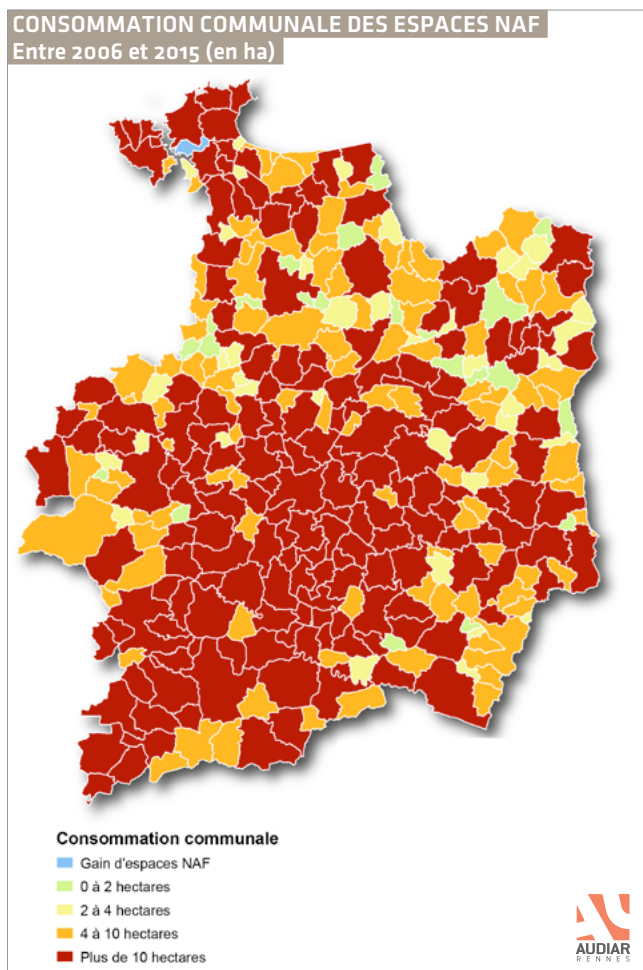
Sources : Cerema Nord-Picardie, d'après DGFIP, Fichiers fonciers, données 2006-2015.

CONSOMMATION COMMUNALE DES ESPACES NAF
Entre 2006 et 2015 (en % des espaces NAF)

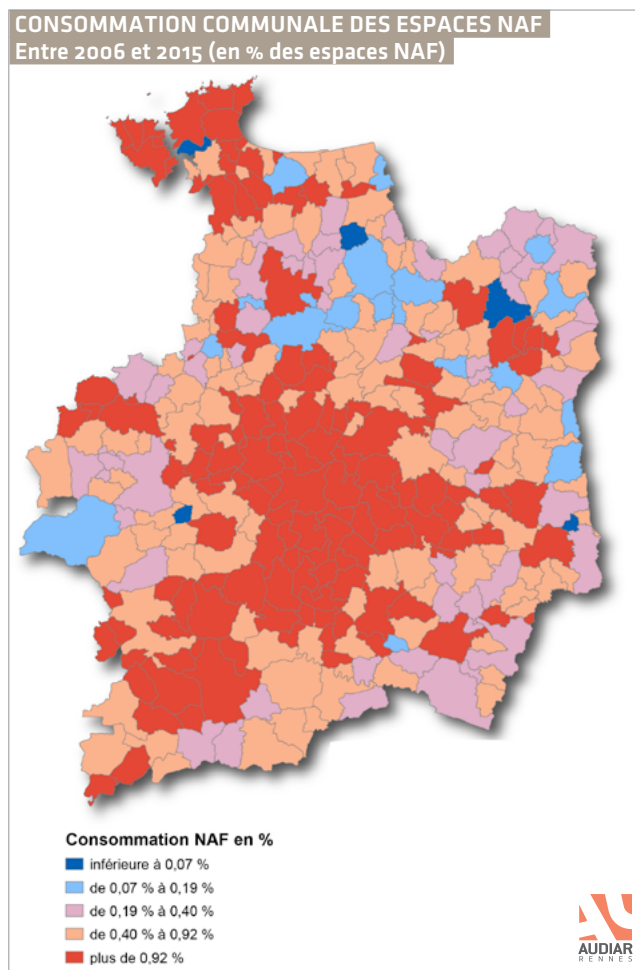


Sources : Cerema Nord-Picardie, d'après DGFIP, Fichiers fonciers, données 2006-2015.





Sources : Cerema, d'après DGFP (traitement Audiar).



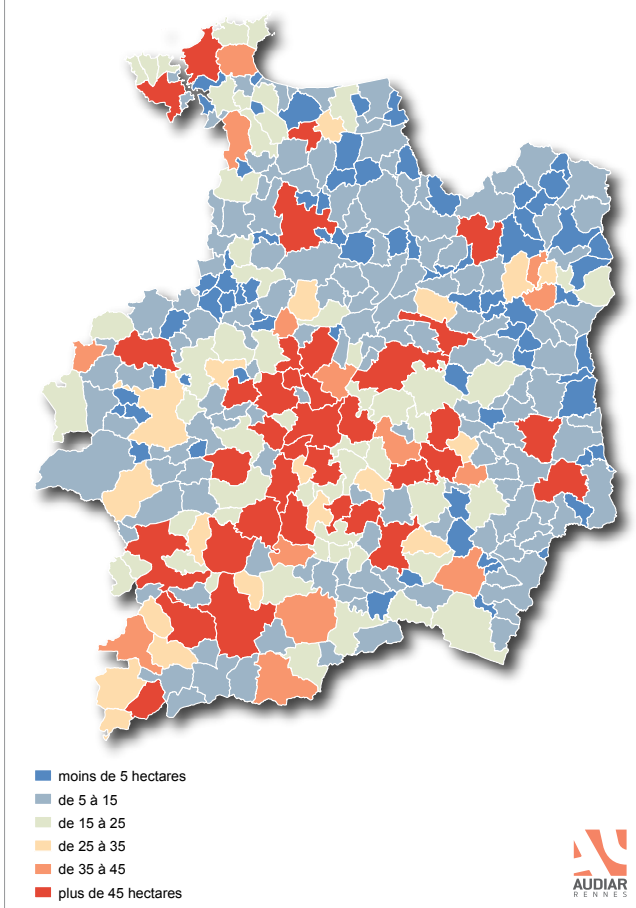
Sources : Cerema, d'après DGFP (traitement Audiar).

La classification adoptée par le Cerema à l'échelle nationale avec le seuil des dix hectares fait ressortir une grande majorité des communes du département qui ont franchi ce seuil de consommation. Les secteurs qui sont les moins impactés concernent les territoires de la Bretagne Romantique, du Couesnon – Marches de Bretagne, d'une partie de Fougères agglomération et de certaines franges du département.

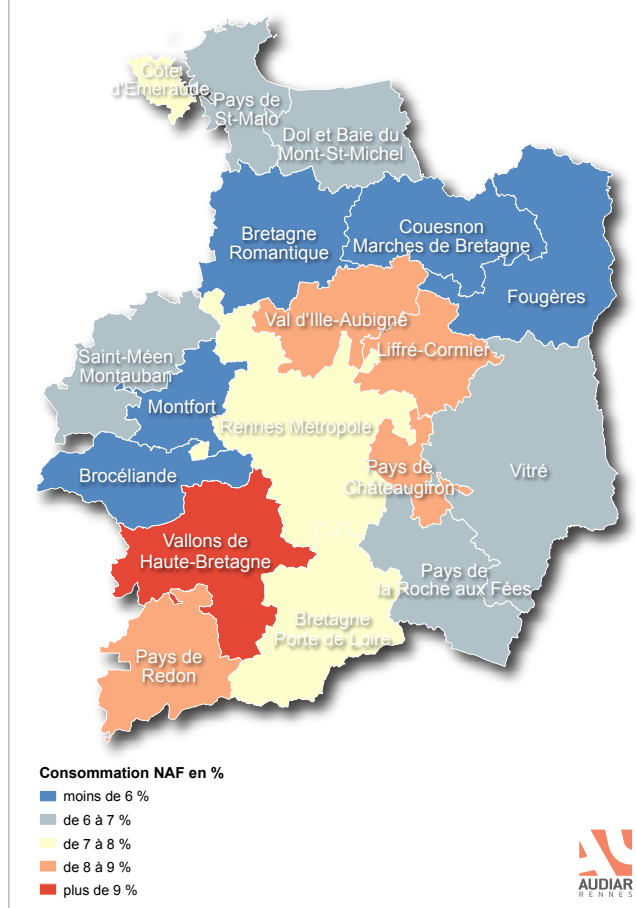
La part des espaces naturels, agricoles et forestiers qui ont été artificialisés traduit la pression sur ces espaces. Les secteurs du département les plus concernés par le phénomène concernent majoritairement les territoires périurbains autour de la ville-centre, la zone littorale de Saint-Malo, et les vallons de Haute-Bretagne. Ponctuellement d'autres villes ou communes polarisantes subissent aussi cette pression.



CONSOMMATION COMMUNALE DES ESPACES NAF / APPROCHE LOCALE - Entre 2006 et 2015



CONSOMMATION COMMUNALE DES ESPACES NAF PAR TERRITOIRE - Entre 2006 et 2015



UNE ANALYSE AFFINÉE DE LA SITUATION DÉPARTEMENTALE

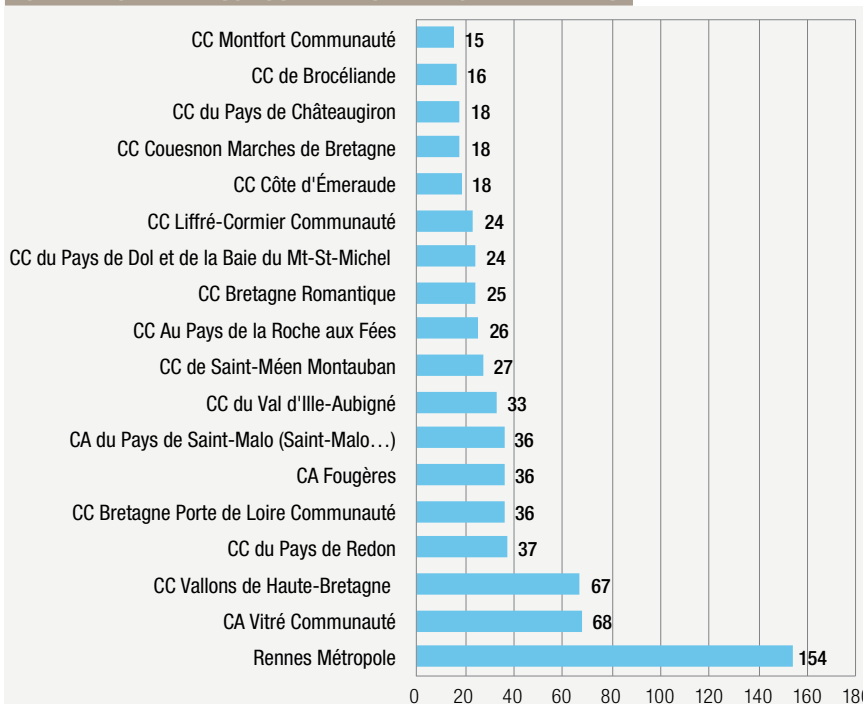
À l'échelle de l'Ille-et-Vilaine, pour identifier plus finement le phénomène et identifier les secteurs où cette consommation a été la plus importante, il est nécessaire de relever les seuils en matière de consommation. La moyenne départementale est de 20 hectares par commune, cependant cette moyenne masque des réalités très différentes. Huit communes ont consommé plus de 75 hectares sur la décennie¹. La consommation d'espace s'est principalement réalisée dans la couronne périurbaine large de Rennes, autour de Saint-Malo, mais aussi vers le sud-ouest du département autour des axes de Nantes et de Redon.

Outre la consommation brute d'espaces NAF en surface, le taux de pression est variable selon les collectivités et il se révèle plus fort sur les EPCI jouxtant Rennes Métropole (Val d'Ille – Aubigné, Liffré – Cormier, Châteaugiron...). Le taux de pression le plus important concerne les Vallons de Haute-Bretagne.

La consommation annuelle pour les territoires va de 154 hectares par an pour Rennes Métropole à 15 hectares par an pour Montfort Communauté.

¹ Rennes, Saint-Malo, Bruz, Saint-Jacques-de-la-Lande, Pacé, Pleurtuit, Guipry-Messac et Guignen.

ESTIMATION DE LA CONSOMMATION ANNUELLE PAR EPCI

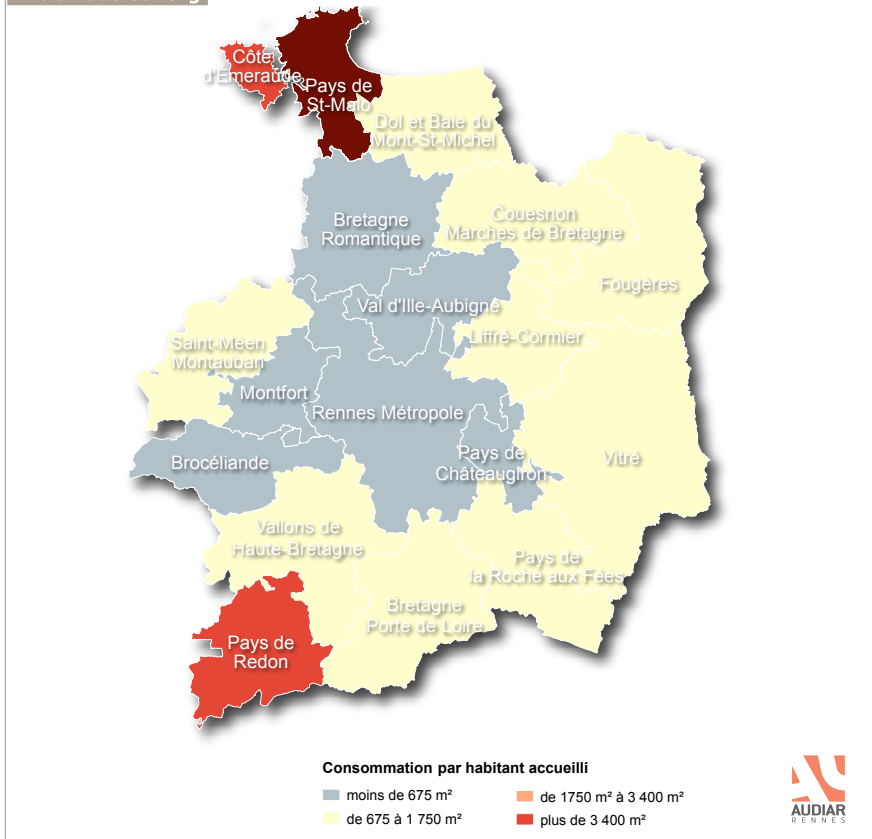




LA CONSOMMATION D'ESPACE RAPPORTÉE AU NOMBRE D'HABITANTS ACCUEILLIS

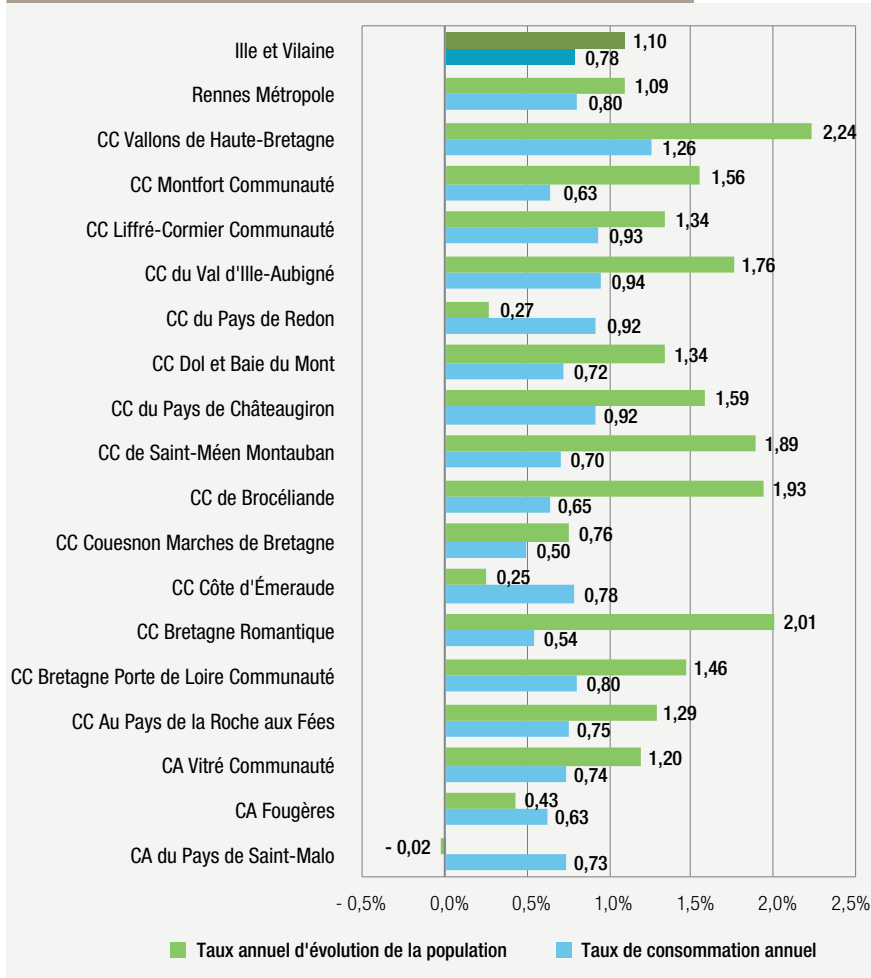
En dehors de l'aspect brut du nombre d'hectares artificialisés, il est important de regarder à quoi ont servi ces disparitions d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Il n'est pas question ici d'analyser finement la vocation finale des espaces consommés, mais de la mettre au regard de la population accueillie sur le territoire durant cette décennie. Le territoire de Saint-Malo a, par exemple, perdu des habitants sur la période alors même qu'il consommait des espaces. La situation du littoral est un peu particulière au regard notamment des résidences secondaires. Pour autant, sur le reste du territoire, la consommation par habitant accueillie va de 384 m² sur Rennes Métropole à 5 868 m² sur le territoire de Redon. Cette vision un peu trompeuse peut cacher des réalités comme la décohabitation, elle n'en demeure pas moins révélatrice de la dynamique des territoires. Outre les deux extrêmes composés par Saint-Malo, la côte d'Émeraude et Redon, deux types de profils de territoire se dégagent : ceux avec une consommation plus « modérée » par habitant (moins de 675 m²) et ceux encore consommateurs de surface (entre 1 750 m² et 3 400 m² par habitant accueillie). On retrouve ensuite au sein de ces deux profils des dynamiques assez différentes : peu de consommation mais peu d'accueil, beaucoup de consommation mais beaucoup d'accueil...

CONSOMMATION DES ESPACES NAF PAR HABITANT ACCUEILLI Entre 2006 et 2015



Sources : Cerema, d'après DGFiP (traitement Audiar).

TAUX DE CONSOMMATION ET D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION



DES TAUX D'ÉVOLUTION QUI INDIQUENT LES TENDANCES

Le rapport entre le taux annuel de consommation foncière¹ et le taux d'évolution de la population² est également un bon indicateur. D'une manière globale, lorsque le taux de consommation dépasse le taux d'évolution de la population, les territoires sont considérés comme particulièrement consommateurs d'espace.

1 Taux annuel de consommation foncière : espace NAF 2015 /espace NAF 2006 /an.
 2 Taux annuel d'évolution de la population : population 2015 /population 2006 /an.

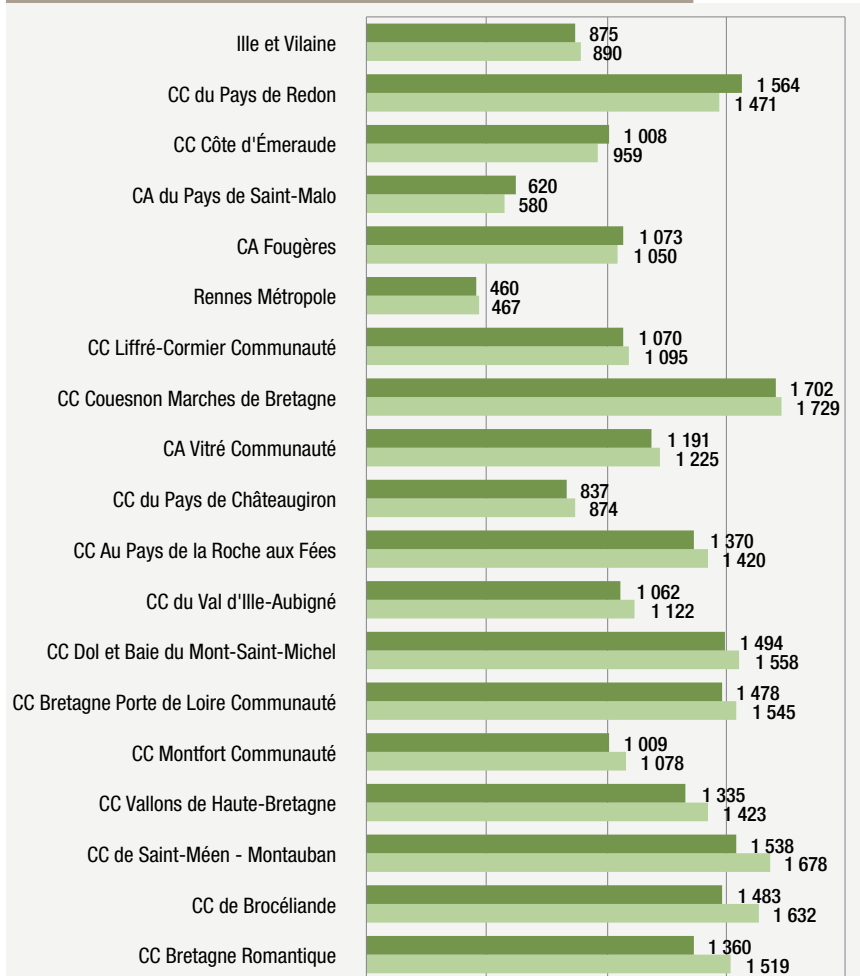


UNE PROGRESSION DIFFÉRENCIÉE DE LA SURFACE PAR HABITANT

En regardant la surface artificialisée par habitant, il est possible de constater que les territoires qui ont réduit cette surface entre 2006 et 2015 ont favorisé la compacité, alors que dans le même temps une partie des territoires ont accru cette surface, accentuant le phénomène d'artificialisation. Ces territoires ont continué à développer leur parc de logement, alors que leur population diminuait.

À l'échelle du département, la tendance a été celle d'une faible réduction des surfaces artificialisées par habitant, passant de 890 m² à 875 m². Certains territoires ont réduit ces surfaces de plus d'une centaine de m² comme la Bretagne Romantique, Brocéliande ou Saint-Méen-Montauban, alors que d'autres territoires ont vu leurs surfaces par habitant progresser (Fougères, Saint-Malo, Côte d'Émeraude, Redon).

TAUX DE CONSOMMATION ET D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION





© E. Cocherie, CDT35.

UNE PREMIÈRE APPROCHE QUI NÉCESSITE D'ÊTRE COMPLÉTÉE ET AFFINÉE SUR LES TERRITOIRES

Cette première approche de la question de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers à l'échelle du département de l'Ille-et-Vilaine permet de dresser une vision des tendances à l'œuvre sur la dernière décennie. Pour autant, l'analyse fine de ce phénomène nécessite des travaux complémentaires pour bien identifier les moteurs de cette consommation d'espaces NAF : affinage des données chiffrées, destination des espaces consommés (habitat, activités, équipements...).

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE : DES ÉLÉMENTS FIABLES ET ACTUALISABLES POUR APPROCHER LA CONSOMMATION D'ESPACE SUR LES TERRITOIRES

La consommation d'espace est un phénomène dont la mesure est complexe et aucune base de données n'est dédiée en propre à l'étude du phénomène. Des bases de données permettent cependant d'approcher le phénomène à différentes échelles, mais rarement à celles utiles au niveau des documents de planification urbaine. De plus elles n'observent pas exactement les mêmes choses et offrent à voir des chiffres différents. Partant de ce constat, le Cerema a développé une méthode d'approche pour déterminer l'évolution des espaces agricoles, naturels, forestiers et artificiels à partir des fichiers fonciers, correspondant à des données fiscales issues de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Ces fichiers, mis à jour annuellement, renseignent notamment sur l'usage du sol à l'échelle des parcelles. L'analyse de ces données permet de réaliser un diagnostic assez pertinent pour une meilleure compréhension des phénomènes d'artificialisation.

Il convient de signaler que des territoires ayant déjà mis en place une analyse locale pourront trouver des résultats

légèrement différents, notamment en surface (lié à la méthode), mais que globalement la tendance observée va dans le même sens. Il s'agit donc de données qui permettent un premier cadrage en matière de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Des observatoires locaux peuvent ensuite venir améliorer la méthode et affiner les analyses locales. À titre de comparaison, les données fournies ont été comparées avec les travaux de l'Audiar sur le territoire de Rennes Métropole et, même si les chiffres divergent en surface brute (directement lié à ce qui est observé), le différentiel est constant et le taux de consommation annuel d'espace est très proche. Ces données offrent par ailleurs la possibilité d'une comparaison entre territoires, jusqu'à l'échelle nationale puisque la même méthodologie est utilisée, à la différence le plus souvent des données issues d'observatoires locaux, ayant développé leur propre approche. Les éléments concernant la population sont issus des données INSEE.

